

LES BASES DE L'ELECTRICITE

PUBLIC Personnel amené à être habilité à effectuer des interventions ou des travaux sur des installations électriques en Basse Tension avec peu ou pas de connaissances en électricité.

PRÉ-REQUIS 18 ans, le participant devra maîtriser le français à l'oral et à l'écrit
Pour les personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter par téléphone

DURÉE 7 à 14 heures (1 à 2 jours) en fonction du programme souhaité

OBJECTIFS La formation basée sur la norme NF C18.510 tel qu'il est prévu au décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010 relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage, a pour objectifs de donner aux stagiaires les pré-requis nécessaires à la formation à l'habilitation électrique en Basse Tension, d'éviter les accidents et de répondre aux obligations légales.

CONTENU, selon la norme NF C18-510

FONDAMENTAUX DE L'ELECTRICITE

- Introduction aux grandeurs électriques (courant, tension, résistance, puissance)
- Différenciation entre courant alternatif (AC) et courant continu (DC)

SECURITE ELECTRIQUE

- Dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects.
- Procédures de sécurité lors de l'utilisation d'équipements électriques.
- Analyse des risques

IDENTIFICATION DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

- Reconnaissance des équipements électriques
- Fonctions des équipements (séparation, protection, commande)
- Sélection appropriée des équipements pour une tâche donnée

LECTURE DE SCHEMAS ELECTRIQUES

- Interprétation des symboles électriques
- Lecture et compréhension de schémas électriques industriel
- Application des connaissances à des exercices pratiques

UTILISATION SECURISEE DES APPAREILS DE MESURE

- Utilisation des voltmètres, ampèremètres, etc.
- Pratique de la mesure et interprétation des résultats
- Application des mesures dans des scénarios réels



Lieu de la formation : Vos locaux ou nos locaux

Nombre de stagiaires (si en session) : 1 minimum - 10 maximum **Moyens pédagogiques :** 1 Vidéoprojecteur

Modalités pédagogiques : Alterne temps de présentation, d'échanges en groupe avec l'intervenant et réflexion personnelle

Modalités d'évaluation : Cas pratique en continu avec évaluation par le formateur